

Département de l'ALLIER	L'an deux mil vingt-trois, le cinq avril à dix-huit heures 30, le Conseil Municipal de la V DESERTINES, légalement convoqué le trente mars deux mil vingt-trois, s'est réuni d ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SANVOISIN, Maire.
Arrondissement de MONTLUÇON	Présents : MM. SANVOISIN Christian, BERNARD Jean-Luc, NOUAILLES Didier, DESNOUX Patrice, GUILLON François, LOPES Pascal, PALIOT Didier, PRIÈRE Pascal, SAGNEZ Dominique, SIMONIN Jean-Jacques et Mme BESSON Valérie, COLLINET Dominique, BABUT Fatima, CHARRET Audrey, GINDRE Anne, MAJER Lynda, MANSAT Lucette, MONCELON Claire. Excusés : M. BARRADO Alain ayant donné pouvoir à M. SANVOISIN Christian M. BIERJON Stéphane ayant donné pouvoir à M. LOPES Pascal Mme CHAUVET Caroline ayant donné pouvoir à M. NOUAILLES Didier M. DA SILVA Jonathan ayant donné pouvoir à M. BERNARD Jean-Luc M. LEROY Fabien ayant donné pouvoir à Mme Lynda MAJER M. TOULOUSE Serge ayant donné pouvoir à Mme BESSON Valérie Mme TYNDIUK Allyssone ayant donné pouvoir à Mme CHARRET Audrey
Commune de DESERTINES	Secrétaire : M. SAGNEZ Dominique

DELIBERATION N° 2023-02-03

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

VU l'avis de la Commission « Vie associative, participation citoyenne et actions de coopération décentralisée » du 24 février 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

D'ACCORDER, pour l'année 2023, les subventions comme mentionnées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION
Amicale des Donneurs de Sang	120,00 €
Amicale Laïque	610,00 €
Association des Assistants Maternels de la Biache	120,00 €
ASEM	175,00 €
Loisirs et détente	175,00 €
AMIB	120,00 €
Comité des Fêtes	345,00 €
Les Pastouriaux d'Marmignolles	120,00 €
FNACA	120,00 €
Gym Loisirs Biachet	175,00 €
Alcool Ecoute Joie et Santé	120,00 €
Les Bouch'à Oreilles	120,00 €
La Chorale Enchantée	120,00 €
UNRPA	695,00 €
Justice et Citoyenneté	805,00 €
CODERAIL	175,00 €
CGL	225,00 €
APF	120,00 €
Œuvres des Pupilles	120,00 €
Secours Populaire	245,00 €
L'école à l'hôpital	120,00 €

Entraide Cancer du Sein	120,00 €
RJFM	575,00 €
RMB	2 200,00 €
Coopératives scolaires	1 185,00 €
Aîsa naam yoga	100,00 €
CATM	100,00 €
Classic Jean-Patrick Dubuisson	200,00 €
CFDT	120,00 €
CGT	175,00 €
FO	120,00 €
Association Gymnique de Désertines	763,00 €
Associations Sportive de Tennis de Désertines	895,00 €
Boule Biachette	361,00 €
Aïkido	254,00 €
Sporting Club du Volant Biachet	458,00 €
Les Godillots Biachets	305,00 €
Judo Club de Désertines	407,00 €
La Pétanque de Lancelotte	382,00 €
La Pétanque de Marmignolles	483,00 €
Sporting Basket Club Désertines	1 470,00 €
Union Sportive Biachette	1 551,00 €
Viet Vo Dao Désertines	153,00 €
APB	611,00 €
Le Cochonnet Biachet	407,00 €
Total subventions aux associations	18 340,00 €
Participation de la commune	
COS du Personnel communal	18 731,00 €
Action de coopération décentralisée Ouest Allier Burkina-Faso	6 205,00 €
Total participation de la commune	24 936,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	43 276,00 €

DE PRÉVOIR les crédits nécessaires au compte 6574 du Budget Primitif 2023

Au Registre sont les signatures,
Pour Extrait Conforme,

Le Maire,
Ch. SANVOISIN.



Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le 13.04.23
et de la publication ou notification
le 13.04.23



Le Maire,